

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Canton de Moirans en Montagne

MAIRIE Moutonne
7 Grande Rue
39270 MOUTONNE

03.84.25.48.30

Mel.mairie.moutonne@wanadoo.fr

REGLEMENT DE CONSULTATION

Objet du marché :

Rénovation d'un appartement situé sur la commune de MOUTONNE.

Cet appartement faisant partie à BEFFIA pour 1/3 et MOUTONNE pour 2/3, 2 communes sont concernées pour l'attribution de ce marché. La commune de BEFFIA et la commune de MOUTONNE.

L'appartement est constitué de :

- Au rez de chaussé : 1 d'entrée, une salle de bain, un wc, 1 cuisine, 1 salon, 1 buanderie, 1 garage 1 cave
- A l'étage : 3 chambres et 1 grenier.

Durée du marché:

A compter du 15 décembre 2020, et pour une durée de 12 mois.

Lieu d'exécution :

Commune de MOUTONNE

Publication du marché

Site internet de la communauté de communes : terre d'émeraude communauté www.regiondeslacs.fr/le-territoire.htm

Critères d'attribution :

Note technique : 30 points

Note prix : 70 points (montant de l'entreprise analysée/entreprise la – disante * 70)

La note technique comprendra les points suivants :

- Moyens humains et matériels
- Qualité des matériaux proposés par l'entreprise

Remise des candidatures et des offres :

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO

Les propositions sont à remettre pour le **21.12.2020 à 12 h00** par voie électronique : moutonne.mairie@wanadoo.fr

Documents contractuels : Le candidat doit fournir obligatoirement avec le dossier de candidature :

- L'offre détaillée et chiffrée
- Le présent règlement daté et signé

Les candidats devront effectuer une visite sur les lieux d'intervention

Condition de participation:

Seules les candidatures présentant les capacités professionnelles, économiques, financières et techniques, prévues par le code de la commande publique et nécessaires à l'exécution du présent marché seront prises en compte.

Attestations:

Le candidat atteste sur l'honneur ne pas être interdit de soumissionner à un marché public et être en règle au regard des déclarations sociales et fiscales. Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché fournira, sur demande de l'établissement et dans un délai de 5 jours à compter de la sollicitation, les attestations sociales et fiscales. A défaut, le candidat dont la candidature ou l'offre a été classée immédiatement après la sienne sera sollicité pour produire les documents nécessaires.

Information des candidats non retenus:

Les candidats non retenus seront informés par mail

Notification et signature du marché:

Le marché prendra effet après la notification au titulaire. La notification prendra la forme d'un contrat signé. Le candidat retenu en accusera réception en retournant un exemplaire signé.

Fournitures et moyens humains :

Les matériaux utilisés devront permettre d'obtenir des performances énergétiques correspondantes à ces demandes soit :

- Pour la partie rampant $R = 7.5$
- Pour les murs périphériques : $R = 4.35$
- Pour les menuiseries extérieures un double vitrage isolant 4-16-4

L'entreprise retenue devra mettre tout en œuvre pour que les nuisances créées par ces travaux soient réduites au maximum (bruit, encombrement de la voirie ...)

Juridiction compétente:

Tribunal administratif territorialement compétent.

Informations complémentaires:

Toutes informations complémentaires peut-être demandées par mail : moutonne.mairie@wanadoo.fr

Fait à MOUTONNE, le 11.12.2020

Le pouvoir adjudicateur

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. B...', written in a cursive style.